

## De Responsable de Formation à Responsable développement des compétences

De nombreuses associations et entreprises de l'ESS sont conscientes que l'évolution des compétences est un facteur essentiel pour mettre en œuvre leur mission, mais elles ne disposent pas toujours d'une forte culture RH et formation. De plus la récente réforme de la formation vient se cumuler aux contraintes budgétaires souvent forte dans l'ESS et oblige à une réelle rupture dans les pratiques de développement des compétences.

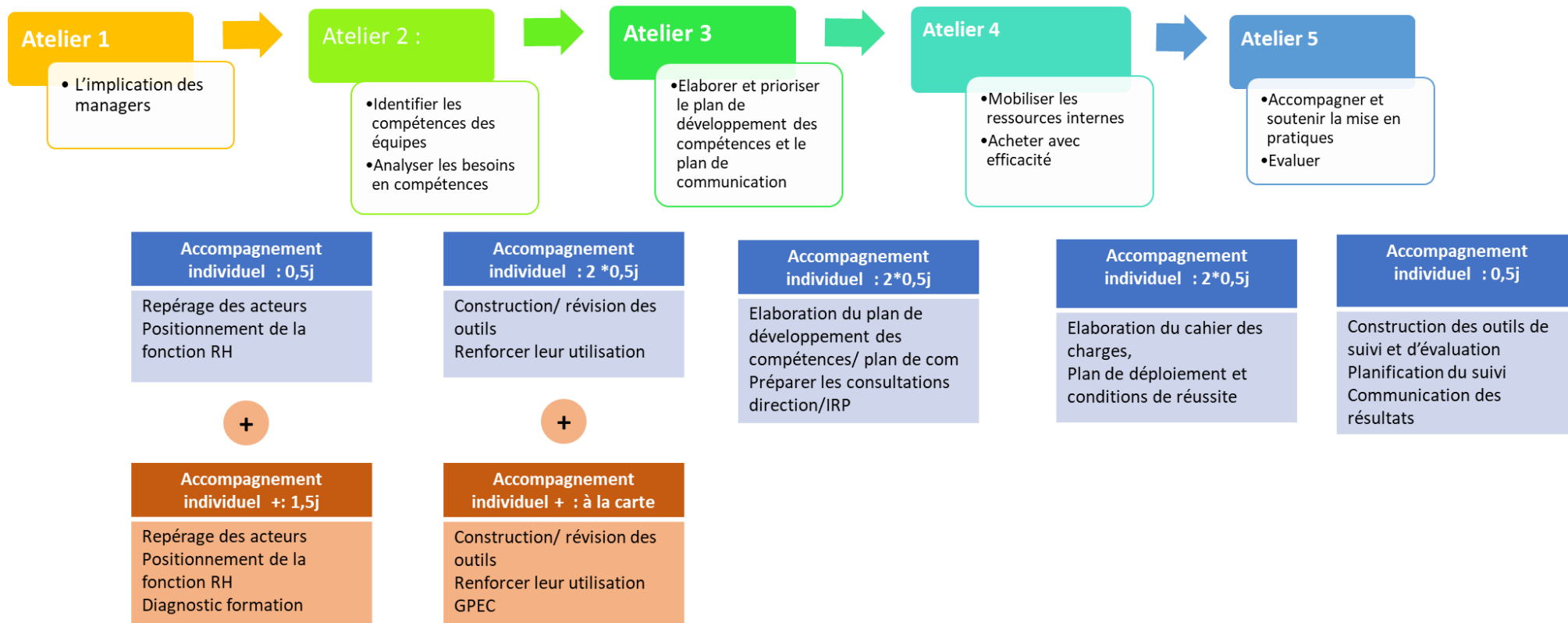
Et si la nouvelle réforme de la formation professionnelle était une véritable opportunité de revisiter les pratiques de développement de compétences afin de former plus et mieux avec un budget maîtrisé.

C'est le programme que nous proposons aux responsables de formation et responsables RH qui souhaitent

- Relier RH et Stratégie, GPEC et développement des compétences
- Mieux analyser les besoins en compétence pour identifier les réponses possibles
- Mettre en place des dispositifs de développements de compétences innovants en s'appuyant sur leurs ressources internes
- Mobiliser les managers comme premiers développeurs de compétences et s'en faire des alliés dans l'organisation apprenante – redonner du sens aux pratiques et outils RH à destination des managers
- Mieux acheter par l'élaboration d'un cahier des charges et la sélection sur des critères adéquats
- Evaluer et mesurer impact et efficacité du développement des compétences sur la qualité du travail et les résultats de l'organisation

Au travers d'un parcours alliant ateliers collectifs et suivi individuel, nous accompagnons les Responsable RH et les responsables de formation à repenser et mettre en œuvre leur politique de développement de compétences pour plus d'efficacité au service de l'organisation.

## Etapes du parcours



## Méthodologie

Ce parcours s'adresse aux Responsables de formation, responsables développement RH, responsables GPEC ou tout.e professionnel.le en charge de la formation et du développement des compétences de son organisation.

Le groupe est constitué de 6 à 10 participants (maximum deux participants issus de la même organisation) et animé par une consultante ; il se réunit toutes les 6 semaines.

Entre chaque atelier, les participants seront suivis dans le cadre de l'accompagnement individuel.

Lors des ateliers collectifs, les techniques d'animation employées sont actives et participatives. L'animation favorisera l'expression, les échanges, la discussion et la réflexion.

L'échange et la prise de recul amène chaque participant à prendre conscience de la valeur de son expérience et à développer sa maturité professionnelle. La dynamique de groupe permettra l'enrichissement de chacun.e par la prise en compte des expériences des différent.e.s participant.e.s et par la recherche d'éléments transférables.

Concernant l'accompagnement individuel, nous vous proposons une intervention « engagée » : Ce terme traduit notre **implication** dans l'atteinte de vos objectifs, et la recherche de solutions adaptées, innovantes et réalistes aux problématiques rencontrées, en appui sur des références méthodologiques solides et l'exemple de bonnes pratiques mise en œuvre auprès d'autres organisations du secteur associatif et privé.

Nous travaillons à vos côtés et apportons une réelle valeur à votre organisation par le développement des compétences des acteurs-clés. Mais être intervenant signifie aussi une **extériorité** qui doit nous permettre de conserver du recul par rapport aux situations, et de vous renvoyer notre analyse critique de celles-ci pour vous aider à progresser.

Nous favorisons la **construction d'outils** adaptés à chaque situation, en intégrant les ressources et modèles disponibles au sein de l'organisation et les bonnes pratiques externes dont nous avons connaissance, et surtout leur appropriation par les décisionnaires au sein de votre structure.

Notre position est celle de facilitateur et non d'expert, apportant des éléments et des outils pour faciliter la prise de décision et pour identifier l'organisation et les compétences adaptés à vos enjeux de demain.

## Calendrier :

Proposition de dates pour les ateliers :

- 1<sup>er</sup> atelier : 15 octobre 2019
- 2<sup>ème</sup> atelier : 26 novembre 2019
- 3<sup>ème</sup> atelier : 9 janvier 2020
- 4<sup>ème</sup> atelier : 27 février 2020
- 5<sup>ème</sup> atelier : 24 mars 2020

## Coût

- Atelier collectif : 1500€/ par participant pour 5 jours
- Accompagnement individuel : 5400€ et + selon besoin de l'entreprise

Soit 6900€/ participant : 50% à régler à l'inscription et 50% en janvier 2020

**Tarif « Early bird » : 6210€ si inscription avant le 30/07/2019**